

Lettre de Rentrée

Lettre de Rentrée

Rouen, le 15 août 2009

Madame,
Monsieur,
Chers Parents, Chers Professeurs,

Dans quelques jours... la rentrée ! Comme vous le savez tous, cette rentrée ne sera pas une rentrée ordinaire, puisqu'au 1^{er} septembre prochain une nouvelle Institution verra le jour : l'Institution Jean-Paul II. Nous vous avons tenus informés de la fusion des trois établissements Beauvoisine, Bellefonds et Join-Lambert, à travers deux lettres d'information et avons pu répondre à vos questions lors de la réunion de juin dernier.

Ce beau projet a été soigneusement travaillé sur l'ensemble de l'année scolaire dernière ; les dossiers préparatoires ont été fort nombreux et nous avons essayé d'anticiper tout ce qui pouvait l'être, selon la formule célèbre « Gouverner, c'est prévoir ». D'ores et déjà, nous vous prions d'excuser les inévitables petits flottements qui ne manqueront pas d'exister, tant la fondation d'un nouvel ensemble scolaire est complexe.

La ligne directrice de ce projet était bien de réunir tout ce qui se faisait de bien dans les trois établissements et profiter aussi de l'occasion pour gommer ou rectifier ce qui était moins performant, voire inefficace. « Recherchez la performance, sans élitisme » : tel était l'objectif que nous avait fixé Mgr Descubes, Archevêque de Rouen.

Tout notre travail a obéi à la règle de l'unité : prendre dans les pratiques pédagogiques de chaque établissement ce qui pouvait bénéficier à l'ensemble ; conserver précieusement ce qui a toujours fait la tradition des trois établissements : l'accueil de tous, des enfants intellectuellement précoces et des enfants rencontrant des difficultés d'apprentissage, des enfants ayant besoin d'un enseignement adapté et des enfants se préparant à intégrer les grandes écoles. Avec douceur et humilité, nous souhaitons poursuivre en ce sens.

Le texte qui suit est un ensemble de réflexions que nous avons rédigées cet été, dans l'attente du projet d'établissement qui sera travaillé en concertation sur l'ensemble de l'année scolaire 2009-2010. Mais il nous semblait important de vous communiquer nos convictions en termes de formation des jeunes. Nous vous remercions d'avoir choisi notre établissement et espérons que votre enfant pourra s'y épanouir pleinement au fil des années qui viennent.

Nous souhaitons à chacune et à chacun d'entre vous une excellente rentrée scolaire,

Bien chaleureusement,

Sœur Chantal GREFFINE
Directrice de l'École

M. Jean-Dominique EUDE
Directeur

INSTITUTION JEAN-PAUL II QUELQUES RÉFLEXIONS ET CONVICTIONS

L'Institution Jean-Paul II est un Etablissement Catholique d'Enseignement, qui accueille une Ecole (Maternelle et Primaire), un Collège, un Lycée et des Classes Préparatoires.

Son projet et son esprit sont ceux que propose la définition du Concile Vatican II d'un établissement catholique : « Tout autant que les autres écoles, l'école catholique poursuit des fins culturelles et la formation humaine des jeunes. Ce qui lui appartient en propre, c'est : 1. de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité ; 2. d'aider les enfants et les adolescents à développer leur personnalité en faisant en même temps croître leur vie spirituelle ; 3. et finalement d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce de l'Évangile, de telle sorte que la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme, soit illuminée par la foi. »

Bien entendu, la tâche principale de l'Institution Jean-Paul II se situe sur le plan intellectuel : l'Etablissement s'efforce de dispenser un enseignement de qualité, respectant les instructions officielles, fondé sur les connaissances traditionnelles et, dans la mesure du possible, sur les découvertes les plus récentes. Il en va de même sur les plans pédagogiques et didactiques.

Sur le plan de l'éducation, humaine comme spirituelle, la collaboration avec les parents, premiers responsables de leur enfant, est si nécessaire que rien de solide ne peut être fait sans un accord étroit Parents – Etablissement.

Nous entendons donner ici quelques axes et quelques aspects concrets où doit se manifester cette confiance réciproque. L'Institution Jean-Paul II a adopté comme devise : « Choisir la confiance ». Voici comment nous comptons l'exercer avec vous.

1. Le travail intellectuel.

Quand la famille demande l'inscription d'un enfant et quand l'Institution Jean-Paul II inscrit un élève, parents et établissement acceptent de partager une responsabilité, conviennent de tout mettre en œuvre pour permettre un travail intellectuel de valeur, visent ensemble l'épanouissement et la croissance de l'enfant, et, le cas échéant, la réussite aux examens. Si personne ne peut garantir le résultat, tous s'engagent à mettre en place les moyens nécessaires et favorables à l'épanouissement intellectuel.

Dans cette perspective, il importe que les parents favorisent le travail de leurs enfants, en veillant tout particulièrement aux horaires, à l'exactitude, à l'assiduité, au respect des dates des vacances scolaires, aux conditions de vie à la maison, à la mesure dans les loisirs et les activités extra-scolaires, de telle façon que l'équilibre de vie ainsi établi soutienne le rythme de l'effort intellectuel exigé, aujourd'hui comme hier, pour mener à bien des études primaires, secondaires ou supérieures.

L'attention est portée sur la qualité du travail, à la maison comme à l'école, a indéniablement des répercussions sur le groupe classe, voire sur des groupes plus larges. Il en va de même pour les négligences et, a fortiori, pour les démissions. Le suivi personnalisé de chaque élève, enraciné dans des rapports étroits entre la famille et l'établissement, est un des meilleurs moyens de favoriser le travail intellectuel du jeune. C'est pour cela que nous en faisons une de nos priorités.

Quand des difficultés se présentent, il est absolument nécessaire que les parents prennent contact avec le professeur tuteur, le professeur principal, le professeur référent, la Directrice des Etudes ou la Directrice de l'Ecole. De son côté, l'Institution s'engage, elle aussi, à demander un rendez-vous avec la famille dès qu'un

problème surgit. Attendre la fin de l'année scolaire pour s'inquiéter de l'avenir d'un élève, c'est placer les parents, le jeune, les professeurs et la Direction dans une situation extrêmement difficile, voire même insoluble. Ces remarques ne concernent pas seulement les niveaux dits d'orientation, mais toutes les classes de l'Institution.

2. La formation humaine.

D'un certain point de vue, une école est aussi une école de la vie, une micro-société, dans laquelle l'élève apprend à entrer en relation avec l'autre. Cette vie communautaire, si elle se veut sérieuse et raisonnable, n'est possible sans que chacun accepte un certain nombre de règles édictées en vue du bien commun. Mais qu'il s'agisse du *Règlement Intérieur* ou du *Règlement de l'Internat*, le but premier dépasse le respect pur et simple de ces règles. Il s'agit de rien de moins que de proposer une formation humaine, qui développe les vertus et ouvre à ce qu'on appelle parfois « l'intelligence du cœur ».

Au premier rang de ces vertus, nous plaçons la franchise. Elle seule permet d'éviter toute duplicité et de se construire en vérité face aux autres et à soi-même. Aussi insistons-nous sur la sincérité qui doit irriguer propos, analyses et travail. Par exemple, quel intérêt y a-t-il à organiser des devoirs surveillés s'ils dissimulent en réalité une tricherie généralisée ? Précisons aussi que, pour nous, adultes, la franchise permet le dialogue, même en cas de désaccord.

Le respect de l'autre, de soi-même et du matériel est aussi un axe clé dans la formation humaine. Reconnaître l'autre comme un être unique demeure souvent le premier pas important dans la construction de sa vision du monde. Se respecter soi-même, c'est construire sa personnalité de façon responsable et durable. Respecter le matériel, c'est aussi lutter contre le consumérisme ambiant et prendre soin du travail et du bien d'autrui. Se respecter soi-même, c'est construire sa personnalité de façon responsable et durable.

La générosité est une vertu qui demande un certain apprentissage. Partager avec celui qui a besoin d'aide fait grandir en humanité. S'entraider pour résoudre un exercice ou assimiler une connaissance, prêter son matériel, c'est souvent découvrir qu'on s'enrichit davantage en donnant qu'en recevant. C'est sur ce plan que s'inscrivent, par exemple, les actions humanitaires qui seront mises en place par l'Institution Jean-Paul II.

En somme, la formation humaine poursuit le noble but de faire grandir la personne humaine en dignité et en liberté. Bien souvent, les jeunes – ce que nous avons été, ne l'oublions pas ! – se font facilement des illusions sur la liberté. Ils en ont une vision quelque peu déformée, en pensant, à l'instar des modèles en vogue, qu'il s'agit de faire ce qu'on veut, quand on veut, avec qui l'on veut, où l'on veut. Or, précisément, lorsque la volonté est éclairée par la raison, l'intelligence et le cœur, elle peut procéder à des choix vraiment libres.

Se refermer sur soi-même, se bloquer sur ses impressions, conduit à un malaise, produit inévitablement un durcissement dans lequel, en fin de compte, on n'est pas heureux. Aussi, la formation humaine proposée dans l'Institution Jean-Paul II est toute entière irriguée par un esprit d'ouverture – ce qui ne signifie en aucun cas le renoncement à ses propres convictions.

3. La recherche spirituelle.

Dans la construction de la personne humaine, le travail intellectuel et la formation humaine seraient incomplets s'ils n'étaient coiffés de la recherche spirituelle. L'Institution Jean-Paul II vise à la promotion intégrale de l'Homme ; c'est pourquoi la dimension spirituelle irrigue toutes ses actions et décisions.

Il n'y a certes pas de mathématiques chrétiennes, mais il y a une manière chrétienne d'enseigner les mathématiques. De même, pour chaque jeune, l'école peut et doit être un lieu d'approfondissement ou de découverte de la foi catholique. S'il est évident pour tous que proposer ne veut pas dire imposer, il n'en

demeure pas moins que cette proposition spirituelle est la raison d'être d'un Etablissement Catholique d'Enseignement.

Dans ce domaine, particulièrement sensible et aux enjeux si évidents, l'Institution Jean-Paul II veut permettre à chacun de se construire un chemin personnel vers Dieu. Pour les Catholiques, l'Institution propose une catéchèse d'approfondissement. A l'Ecole, un éveil à la Foi est proposé de la maternelle au CP. A partir du CE1, la catéchèse est proposée. La Foi, don de Dieu, demande à être approfondie ; l'enseignement de l'Eglise demande à être connu, si l'on veut éviter tiédeurs ou intégrismes. Le Catéchisme de l'Eglise Catholique reste la référence de cette Catéchèse.

Certains élèves ne connaissent pas, pour des raisons souvent très variées, le message de l'Evangile, mais restent curieux de le découvrir. Il leur est alors proposé un parcours qualifié de « première annonce » ou de « redécouverte ». Découvrir ou redécouvrir l'Evangile est le premier pas nécessaire pour qui veut découvrir ou redécouvrir le Christ.

Enfin, pour les élèves qui confessent une autre religion, ils recevront un enseignement sur la culture du catholicisme. Le respect de la conscience de chacun étant la priorité absolue.

Pour que cette recherche spirituelle puisse prendre corps, il est nécessaire que parents, professeurs et personnel s'impliquent généreusement. L'heure de Pastorale commencera fin septembre, afin d'avoir le temps de fédérer les bonnes volontés. Qu'il s'agisse de l'heure hebdomadaire de Pastorale, de la préparation aux Sacrements (Baptême, Première Communion, Confirmation), des activités caritatives, rien ne peut exister sans une implication des adultes de la Communauté Educative. Nous vous remercions de votre investissement.

Enfin, la Messe sera proposée chaque jeudi, à 12h15. Les emplois du temps des élèves ont été conçus pour permettre à ceux qui le souhaiteraient d'y assister. Parents et Professeurs sont bien entendu les bienvenus.

* * *

Les couleurs de l'établissement seront vert et or, reprenant les couleurs officielles de Bellefonds ; le logo de l'établissement sera le sceau de Join-Lambert actualisé (la devise latine « Instaurare in Christo » (S'appuyer sur le Christ) témoigne de notre attachement à l'Eglise Catholique et de notre ouverture à l'universel) ; la devise de l'établissement : « Choisir la confiance » définit notre programme d'action pédagogique et humaniste.

Nous sommes tous dépendants de l'acte éducatif. En même temps, nous sommes tous éducateurs de ceux qui nous entourent. Or, le ciment qui permet l'éducation, c'est la confiance. La confiance permet d'aller au-delà des règles, des habitudes, des peurs ; la confiance est un *a priori* positif qui, dès qu'elle est posée, fait déjà grandir l'autre. *J'ai confiance en toi ; je sais que tu en es capable ; je pense que tu peux désormais y arriver seul ; je crois en toi* : voilà des mots qui devraient revenir bien souvent dans nos pensées et nos appréciations sur nos enfants et nos élèves.

Mme Di Masso a été appelée à d'autres fonctions, pendant l'été, sur Montpellier. A compter du 1^{er} septembre, la Direction des Etudes pour le Collège sera assurée par Mme Chantal DESBARRIÈRES. Elle se présentera, dès les premiers jours de la rentrée scolaire, aux élèves de Sixième, de Cinquième, de Quatrième et de Troisième. Nous lui adressons d'ores et déjà, au nom de toute la Communauté Educative, nos vœux de pleine réussite dans sa nouvelle tâche et l'assurance de notre soutien.

Les travaux ont bien avancé pendant cet été. Les élèves de Maternelle seront accueillis dans des locaux entièrement refaits. Merci à tous ceux qui ont collaboré, d'une manière ou d'une autre, à ces travaux.

Institution Jean-Paul II

39, rue de l'Avalasse – 76 000 Rouen – 02 35 71 23 55 – accueil@institutionjeanpaul2.fr